



# COMITE REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON

*Fédération Française de Cyclisme*

Adresse :

Maison Régionale des Sports  
Parc Club du Millénaire – Bat 31  
1025, Av. Henri Becquerel  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 04-67-22-49-63 / Fax : 04 67 82 16 65  
e.mail : [FFC.ComiteLR@wanadoo.fr](mailto:FFC.ComiteLR@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.ffclr.fr/>

## TROPHÉE RÉGIONAL DE CYCLO-CROSS 2010-2011

### **Cahier des charges et Règlement :**

Art. 1 : Un Trophée Régional de Cyclo-Cross est mis en place par le Comité Régional FFC du Languedoc-Roussillon, dans le but de promouvoir l'activité du Cyclo-Cross.

Art. 2 : La saison de Cyclo-Cross est ouverte du 1<sup>er</sup> week-end de septembre au dernier week-end de février inclus.

Art. 3 : Seuls les cyclistes titulaires d'une licence FFC en Languedoc-Roussillon, dans les catégories suivantes - Cadets, Juniors, Seniors (1, 2, 3, PC) et Dames, pourront marquer des points au Trophée Régional de Cyclo-Cross. Les Dames courent avec les Cadets, mais auront un classement distinct.

Trophée Cadets Coureurs nés en 1995 - 1996  
Trophée Juniors Coureurs nés en 1993 - 1994  
Trophée Seniors Coureurs nés de 1982 à 1992  
Trophée Dames Coureurs nés en 1996 et avant  
Trophée Pass-Cyclisme et Pass-Cyclisme Open  
Trophée Masters 2 (+ de 40 ans) nés en 1971 et avant

Art.4 : Circuit  
La distance du circuit doit être comprise entre 1500 m et 3500 m.

Art.5 : Dépannage  
1 stand de dépannage (simple ou double) minimum, ou 2 stands maximum doivent être matérialisés le long du circuit. Tout changement de vélo ou de roues doit être effectué au stand de dépannage sous peine de disqualification.

Art. 6 : Matériel  
Les vélos de types « Route » ou « VTT » sont autorisés (guidons plats autorisés)

Art. 7 : Horaires de départs des différentes catégories préconisés :  
11H00 : Ecoles de Cyclisme,  
12H00 : Minimes (20 mn),  
13H00 : Cadets et Dames (30 mn),  
14H00 : Juniors (40 mn),  
15H00 : Seniors (50 mn) (15h00 étant une heure butoir).

Art. 8 : Grilles de départ :

Les grilles de départ sont établies comme suit :

1<sup>ère</sup> épreuve : Les 10 1<sup>ers</sup> du trophée de l'année précédente, suivis des 5 1<sup>ers</sup> du trophée de la catégorie inférieure (pour ceux qui sont montés de catégorie), puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuves suivantes : Selon le classement provisoire du trophée en cours, puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

Les VTT sont placés en grille après les vélo de cyclo-cross selon les même modalités.

Art. 9 : Ce Trophée Régional par points sera disputé sur 4 épreuves du calendrier régional Languedoc-Roussillon de Cyclo-Cross, (liste ci-après). Tous les résultats seront comptabilisés (pas de Joker).

Art. 10.1 : La participation au Championnat Régional attribue un bonus de 30 points au Trophée Régional.

Art. 10.2 : La participation au Championnat Régional est obligatoire pour pouvoir prétendre à une sélection au Championnat de France.

Art. 10.3 : La participation au Championnat Interrégional Méditerranéen attribue un bonus de 25 points au Trophée Régional cyclo-cross.

Art 10.4 : La participation à une manche du Challenge National, ou une sélection en équipe Régionale ou Nationale, le jour d'une épreuve du Trophée Régional, attribue 40 points.

Art. 11 : Le classement sera établi par l'addition des points acquis dans les différentes épreuves, à la place réelle au scratch.

Pour toutes les courses de même durée. (ex : cadets/dames, juniors/dames, seniors/masters...), et même si des coureurs de comités extérieurs sont intercalés, chaque coureur marque des points selon le barème 2010 ci-après :

Barème des points : (35 premières places)

50-45-41-38-36-34-32-30-28-26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points

Art. 12 : En cas d'égalité : **le classement du Championnat Régional sera prépondérant.**

Art. 13 : Classement des manches

A l'issue de chaque manche, le classement de l'épreuve sera transmis au responsable du classement du trophée régional dans les plus brefs délais. (Laurent GRIMAL, secrétaire du Comité) [lgrimal@ugap.fr](mailto:lgrimal@ugap.fr)

Art. 14 : La dotation du Trophée Régional de Cyclo-Cross 2010-2011, est la suivante

Dames (3 prix)	1 <sup>ère</sup> 30 € -	2 <sup>ème</sup> 20 € -	3 <sup>ème</sup> - 15 €
Cadets (3 prix)	1 <sup>er</sup> 30 € -	2 <sup>ème</sup> 20 € -	3 <sup>ème</sup> - 15 €
Juniors (3 prix)	1 <sup>er</sup> 40 € -	2 <sup>ème</sup> 30 € -	3 <sup>ème</sup> - 20 €
Seniors (6 prix)	1 <sup>er</sup> 80 € -	2 <sup>ème</sup> 60 € -	3 <sup>ème</sup> - 50 €
	4 <sup>ème</sup> - 40 €	5 <sup>ème</sup> 30 € -	6 <sup>ème</sup> 20 €
Pass-Cyclisme (1 prix)	Trophée au 1 <sup>er</sup>		
Masters 2 (+40) (1 prix)	Trophée au 1 <sup>er</sup>		

Les 1ers de chaque catégorie seront récompensés lors de la soirée des champions, leur présence sera obligatoire pour recevoir leur prix.

### Calendrier Cyclo-Cross Languedoc Roussillon et Trophée Régional 2010/2011

- Dimanche 17 Octobre	Florac (48)	La Flèche Floracoise	
- Dimanche 24 Octobre	Mende (48)	VC Mende Lozère	TROPHEE
- Dimanche 31 Octobre	La Canourgue (48)	X-Sport La Canourgue	
- Lundi 1 <sup>er</sup> Novembre	Carsan (30)	VCS - TVP Pont	
- Dimanche 7 Novembre	St Jean de Védas (34)	VCVédasien	
- Jeudi 11 Novembre	St Ambroix (30)	VC St Ambroix	TROPHEE
- Dimanche 14 Novembre	Béziers (34)	BMC	
et	Nîmes (30) ?	SVC Nîmois	
- Samedi 20 Novembre	Lunel (34)	Lunel Bike	
- Dimanche 21 Novembre	Alès (30)	VS Grand Alès	
- Dimanche 28 Novembre	GP de l'Hérault (34)	BMC	TROPHEE
- Dimanche 5 Décembre	Champ. Régional (11)	VS Narbonnais	
- Dimanche 12 Décembre	Agde	BC Agathois	
- Dimanche 19 Décembre	Cruscades (11)	Comité Aude	TROPHEE
- Dimanche 26 Décembre	/		
- Dimanche 2 Janvier	Champ. Inter. Méd.	Miramas (13) Prov.	

Pour info :

- Dimanche 31 Octobre	1 <sup>er</sup> Challenge National	Saverne (67)
- Dimanche 21 Novembre	2 <sup>ème</sup> Challenge National	Miramas (13)
- Dimanche 12 Décembre	3 <sup>ème</sup> Challenge National	St Jean de Monts (85)
- Dimanche 9 Janvier	Championnat de France	Lanarvily (Bretagne)